

Date de convocation
4 avril 2024
Date d'affichage de l'avis
4 avril 2024
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
N° d'ordre
D_2024_2_5

Réunion du 10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME, B. LORRY, C. CHUBURU., C. BERDUCQ, V. LABORDE

Ont donné pouvoir : M.-C. LALANNE à MM. M. DUFAU, M. PULVINET à G. CAMY.

Etait absente : M.-C. LALANNE, M. PULVINET, A-L.POMME-CASSIEROU.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

Fixation des taux des impôts locaux pour 2024

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun,
- les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 422.681 €,

Fixe, à l'unanimité, les taux d'imposition pour l'année 2024, avec variation différenciée, en tenant compte pour la T.H.R.S. de la possibilité de majoration spéciale du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Augmentation de 2% du FB, de 0% du FNB et de 2,839 % de la T.H.R.S. comme suit :

Taxes	Taux de l'année 2022	Taux de l'année 2023	Taux votés 2024	Bases 2024	Produit 2024
F.B.	25.20	25.20	25.63	1 540 000	394 702
F.N.B.	41.09	41.09	41.09	43 200	17 751
T.H.R.S.		10.03	10.31	99 200	10 228

Adopté à la majorité absolue

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

